

pu être utilisé que lorsque la civilisation a été assez avancée pour lui assurer sa subsistance, tandis que l'âne beaucoup plus sobre s'est facilement acclimaté. Aujourd'hui encore les chevaux sont rares en Égypte et ne vivent pas longtemps. Il faut les faire venir d'Asie, de Tunis ou même d'Europe.

M. Faure ne voit pas pourquoi M. Cornevin veut faire coïncider la domestication du cheval avec l'apparition des mors de bronze. On trouve des chevaux en quantité à des époques où il n'y a aucune trace de bronze; il cite entre autres la station de Solutré, où on rencontre les ossements de plus de quarante mille chevaux qui ont servi à l'alimentation. Pourquoi les peuples de cette époque n'auraient-ils pas employé pour dompter le cheval un mors fait d'une matière plus primitive, une lanière de cuir, par exemple, ainsi que le font encore actuellement les Gauchos d'Amérique. Cette supposition est d'autant plus acceptable qu'on trouve dans les stations préhistoriques des pierres percées qui doivent avoir servi à fabriquer des *lazzos*, armes encore en usage en Amérique pour prendre les chevaux sauvages et autres animaux.

M. Chantre fait remarquer que les mors de bronze se rencontrent dans les palafittes de la Suisse et dans d'autres stations, telles que, par exemple, à Lons-le-Saulnier, avec des objets incrustés de fer qui appartiennent à la fin de l'âge de bronze; ils ne sont donc pas contemporains de l'apparition de l'âge de bronze.

M. Cornevin répond aux objections de ses adversaires. Il est frappé des caractères particuliers des types égyptiens présentés par M. Guimet; l'homme aux yeux bleus et aux cheveux blonds doit être évidemment de race aryenne et non de la race sémitique à laquelle on rattache ordinairement les Égyptiens. Il y a là un problème curieux à étudier. Quant à ce que M. Guimet a dit de la difficulté d'acclimater le cheval dans l'ancienne Égypte et du peu de durée de son existence, même dans les conditions actuelles, il n'a pas de documents à opposer; mais il sait cependant que, depuis dix ans, le gouvernement français achète en Égypte les chevaux nécessaires à sa colonie de Cochinchine, ce qui prouverait la résistance de cette race; car ceux qui proviennent de n'importe quelle autre contrée ne peuvent pas s'acclimater en Cochinchine.

A M. Faure, M. Cornevin répond qu'il n'a jamais eu l'idée de nier que les peuples préhistoriques de l'âge de pierre eussent connu le cheval sauvage et qu'après l'avoir chassé comme gibier, ils ne l'aient domestiqué comme animal de boucherie; mais il soutient que ce n'est qu'à l'âge de bronze qu'ils ont pu s'en servir comme moteur. Il est convaincu que le cheval a servi à traîner des chars avant qu'on l'ait monté. Il entre dans des détails sur la forme des mors primitifs et soutient que les mors d'or et de corne de cerf sont postérieurs à l'emploi de ces premiers mors de bronze. Ce n'est (du reste) pas la domestication du cheval qu'il a voulu rapprocher de l'usage du bronze, mais son emploi comme moteur. C'est là le titre du Mémoire détaillé qu'il a écrit sur ce sujet, et dont il a fait un résumé dans la dernière séance de la Société.

M. Faure déclare que, devant ces déclarations de M. Cornevin; il doit reconnaître que ses observations n'ont plus de raison d'être.